



Réunion de l'Académie de la Viande du 25 janvier 2023

Relevé de décisions

Sous la présidence de Bernard Greffeuille, l'Académie de la Viande a tenu sa session le mercredi 25 janvier 2023 à Paris, 207 rue de Bercy, dans le 12^{ème} arrondissement

Participaient à cette réunion (présentiel ou visio) : C.Allo, JL Angot, JL.Bignon, J. Brugère, B.Carlhian, D.Desert, F.Fauchère, R.Fourrier, J.Giroux, B.Greffeuille, V.Langlais, R.Laporte, M.Leboeuf, P.Mainsant, J.Morand, Y.Quilichinni, M.Kombolo,

Assistaient également:MP Ellies, et JB Moreau (déjeuner et conférence)

Etaient excusés : F.Landrieu, JF.Blanc, B.Millet, JF Hocquette, C. Assirlikian, R.Chedhomme, J.Serviere, P.Del Porto, F.Cassagnol, J.Meunier, L.Visse, A.Merlet, L.Barcos

Le président présente l'ordre du jour qui prévoit notamment, après la session, l'accueil et l'intronisation de Marie Pierre Ellies, comme nouvelle académicienne, et la tenue l'après-midi d'une conférence de cette dernière sur le thème : « Agro écologie et changement de paradigmes dans la filière viande ».

1) Activités de l'Académie depuis la session du 21 Octobre 2022

Le président fait état du déroulement de la séance solennelle de l'Académie de la viande qui s'est tenue le 15 décembre 2022 dans les locaux prestigieux des salons du Sénat.

A cette occasion, cette séance placée sous le patronage de Monsieur Jean-Claude Anglars, Sénateur de l'Aveyron, a accueilli une soixantaine de participants, dont des invités comme le Président de l'Académie de l'Agriculture, le président du MIN de Rungis ainsi que des parlementaires.

Cette manifestation a servi de cadre à la remise des 3 prix de l'Académie (Grand-Prix, Prix Scientifique, Prix de la Vulgarisation) et à l'accueil et l'intronisation de 3 nouveaux académiciens (S.Bucquet, L.Visse et B.Carlhian).

La cérémonie a été suivie du buffet des Viandes et gibiers de France, et s'est clôturée par une visite du Palais du Sénat et en particulier la bibliothèque et l'hémicycle.

Cette journée a permis de traduire deux faits importants :

- une ouverture de notre Académie à des institutions et des personnalités extérieurs permettant

de mieux faire connaître notre rôle, notre organisation, nos compétences. Cette ouverture permettra sans doute à l'avenir de tisser des relations de travail sur des thématiques plus transversales avec des structures comme notamment l'Académie de l'Agriculture et ses sections concernées par des problématiques communes à notre association.

- des pistes de travail sollicitées par la vice-présidente du Sénat, Madame Delattre, sénatrice de la Gironde sur l'élaboration d'un manifeste de notre Académie en faveur de la Viande, ses filières et ses produits, manifeste à travailler dès 2023 pour être officiellement présenté à l'occasion du 40ème anniversaire de notre Institution.

2) mise à jour de la liste des Académiciens

Le président présente une liste actualisée des académiciens avec, pour chacun d'entre-eux, le numéro de fauteuil qui leur est attribué.

De cette liste, il ressort qu'il reste 5 fauteuils vacants à pourvoir. Toutefois, l'absence répétée et constatée de certains académiciens aux travaux de l'association mérite de réfléchir dès 2023 à une évolution de leur statut actuel pour un passage à l'éméritat, afin de permettre la venue de nouvelles compétences enrichissant les compétences de notre Assemblée.

A ce sujet, et dans cette perspective, il convient d'élargir notre représentation à des filières, des métiers, des produits insuffisamment ou pas représentés à ce jour : c'est le cas notamment du porc, de la volaille, des gibiers...

Des contacts devront être pris en ce sens dès 2023 avec Inaporc (Thierry Meyer) le pavillon de la volaille de Rungis notamment, mais également avec l'Association des maîtres restaurateurs

Francis Fauchère et Didier Désert pourront nous apporter une contribution utile dans ce sens.

3) participation de l'Académie aux prix décernés aux concours d'animaux de boucherie

Le président fait part des contacts qu'il a eu avec Jean Yves Renard, académicien et président de la Fédération National des Concours d'Animaux de Boucherie.

Cette fédération participe chaque année à la promotion de ces concours en attribuant prix et récompenses aux éleveurs et artisans bouchers qui produisent et commercialisent des animaux primés pour leur qualités bouchères dans des foires et concours spécialisés et présents dans toutes les grandes régions d'élevage du troupeau allaitant français.

L'Académie de la Viande participe à ces opérations en offrant des plaques aux éleveurs et bouchers primés, et ce, en coordination étroite avec la FNCAB qui reçoit un soutien d'Interbev depuis de nombreuses années.

En 2022, l'Académie a donc récompensé les lauréats sur les concours de Cholet, Montmoreau, Montluçon, Pouilly en Auxois et Tonnay Boutonne .

Pour 2023, elle interviendra sur les places de Autun (Pâques), Nancy (Pâques), Bergues (Pentecôte) et Saint Gaudens (Toussaint) ; Rabastens de Bigorre (Noël).

Le président souhaite que 2023 soit l'occasion de mieux préciser les règles d'attribution des récompenses de l'Académie dans le cadre de ces manifestations.

A cette fin, Jean Yves Renard sera invité lors de la prochaine Assemblée Générale à présenter le dispositif actuel de choix et ses évolutions éventuelles.

4) **50ème anniversaire du Min de Rungis. Articulations possibles avec le 40ème anniversaire de l'Académie de la Viande**

Francis Fauchère indique aux membres de l'Académie que l'année 2023 célébrera le cinquantième anniversaire du déménagement des halles de Paris sur le site de Rungis.

Ce déménagement, débuté en 1969 avec les fruits et légumes, s'est en effet achevé en 1973 avec les viandes.

Le MIN de Rungis, premier site mondial et référence internationale, occupe aujourd'hui une superficie de 232 hectares avec 10 pavillons, 1200 entreprises, 14000 emplois directs et 37000 emplois totaux en incluant les services induits, 9000 camions par jour et un Chiffres d'Affaires de 10md d'€.

Sur l'ensemble des activités du site, les produits carnés représentent 4 pavillons (viande bœuf/veau/agneau, porc, volaille, produits tripiers) et pèse 120 000 t pour le seul pavillon des viandes, 200 000 t avec le porc.

Ce cinquantième anniversaire sera célébré sur une série de manifestations qui se dérouleront sur 3 journées complètes en juin.

De son côté, notre Académie célébrera en 2023 son quarantième anniversaire d'existence et organisera de ce fait un événement spécifique et significatif pour marquer cette étape.

L'opportunité d'intégrer cette opération dans le cadre du cinquantième anniversaire de Rungis avec l'appui des pavillons des produits carnés peut peut-être, présenter une opportunité intéressante, avec un cadre prestigieux, la présence d'opérateurs et des infrastructures permettant d'accueillir facilement cet événement.

La faisabilité d'une telle option doit être étudiée.

Pour ce faire, l'Académie mandate le président et Francis Fauchère de travailler à cette option dans le cadre d'un petit groupe ad hoc associant Didier Désert, Rémi Fourrier et Bruno Carlhian.

Sur la base des recommandations du groupe de travail, l'événement pourrait être annoncé lors de l'Assemblée Générale du 3 mars 2023 et donner lieu à l'apposition d'une information spécifique sur le stand Interbev au Salon International de l'Agriculture.

5) **Programme des réunions et conférences 2023**

Le président précise à ce jour la programmation des conférences organisées par l'Académie pour 2023 :

- Ce jour après les travaux de la matinée, conférence de Marie Pierre Ellies.
- Conférences de Printemps (date à fixer en mai) : une conférence de Bernard Denis sur Rosa Bonheur et une conférence de Philippe Cayot, Prix scientifique 2022, sur les substituts à la viande , formulation et analyse comparée.
- Une séance de l'Académie à prévoir en juin.
- Une séance décentralisée en Aveyron, en début d'Automne.
- Deux conférences à définir au cours du troisième trimestre.
- Une séance solennelle en décembre.

Le président invite les académiciens à faire des propositions sur les thèmes de conférence susceptibles d'être retenus pour le troisième trimestre, et ce afin de présenter un programme de travail 2023 complet (séances et conférences) à l'Assemblée Générale du 3 mars.

6) Cotisation 2023

Le président précise que l'Assemblée Générale du 3 mars devra fixer le niveau des cotisations appelées auprès des académiciens pour l'Année 2023.

A ce jour, et depuis plusieurs années, la cotisation annuelle est de 45 € par membre.

Les ressources de l'Académie reposent sur ces cotisations et sur une convention annuelle passée avec Interbev pour un montant global de 12000€.

Le budget global dont dispose l'Académie est donc limité pour faire face aux dépenses générées par les chantiers comme la mise à jour et la réédition du dictionnaire, la remise des prix et l'organisation de la séance solennelle, la mise à jour et l'actualisation du site internet, l'organisation des conférences et la mise en œuvre de nouveaux chantiers dans la perspective des groupes de travail liés aux axes programmatiques définis en 2022 pour 2023.

Le président soumet donc aux académiciens la possibilité de proposer à l'Assemblée Générale du 3 mars en vue de son approbation un relèvement de la cotisation annuelle de 45€ à 60€

Après discussion et avis favorable, cette proposition sera soumise aux membres de l'Académie lors de l'Assemblée générale du 3 mars.

Il est toutefois demandé au président de rechercher des sources de financement complémentaires auprès des filières qui sont aussi dans l'objet et le périmètre de l'Association, en particulier le porc, la volaille et le gibier.

Francis Fauchère est chargé d'ouvrir des contacts en ce sens avec Thierry Meyer pour le secteur porcin, et les opérateurs du pavillon de la volaille à Rungis.

René Laporte attire l'attention des académiciens sur la nécessité d'une approche prudente avec le secteur du gibier, et en particulier la fédération de la chasse qui a pour conseiller un lobbyiste, Thierry Coste, (également lobbyiste pour la FICT), et dont le rôle et les actions peuvent avoir des conséquences négatives sur l'image et la crédibilité de notre Académie.

6) point d'étape sur les groupes de travail de l'Académie

Un point d'étape rapide est fait sur les groupes de travail définis par l'Académie pour 2023:

- Groupe science et technologies : travail à venir sur le règlement d'attribution du prix scientifique, travail en cours, notamment avec le service recherche développement d'Interbev sur les outils de veille et d'information mis à disposition de l'Académie (bibliothèque, Infos veille, participation aux matinales de la recherche),

- Groupe Image et société : travail à venir sur l'élaboration d'un Vade Mecum à usage des professionnels et des prescripteurs sur les données de base du secteur de la viande et des produits carnés (données économiques, sociologiques, scientifiques, sanitaires environnementales nationales et internationales).

- Groupe patrimoine et gastronomie : à venir.

- Communication, dictionnaire, site internet : mise à jour du dictionnaire (données économiques, références réglementaires, mots supplémentaires), travail sur la réalisation d'un dictionnaire amoureux de la viande, publications de textes littéraires sur la viande.

- Le président propose que, dans ce cadre puisse être envisagé le recrutement d'un jeune en alternance dont le travail serait partagé avec son entreprise (frais partagés) et dont la mission pour l'Académie serait d'animer le site internet et les réseaux sociaux

Cette proposition est validée en vue de sa formalisation lors de l'Assemblée Générale du 3 mars.

7) Intronisation d'une nouvelle académicienne

Le Président accueille au nom de l'Académie de la Viande Marie Pierre ELLIES, élue au fauteuil numéro 7.

Marie Pierre Ellies est ingénieur Agronome de formation, titulaire d'un doctorat de l'Université de Bourgogne .

Maître de Conférences en productions animales à Bordeaux Sciences Agro, elle a notamment travaillé sur les interactions entre l'efficacité de la production des animaux et la qualité sensorielle et nutritionnelle des viandes.

Auteur de plusieurs ouvrages dont un consacré aux filières animales française, elle publie de nombreux articles dans des revues scientifiques internationales.

Son intronisation au sein de l'Académie est concrétisée par la remise, sous les acclamations de l'Assemblée de la médaille d'Académicienne par René Laporte

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h 45.

La séance de l'après-midi est consacrée à la conférence de la nouvelle académicienne sur le thème : « Agro écologie et changement de paradigmes dans la filière viande ». Le support de l'intervention de Marie-Pierre Elliès sera publié sur le site de l'Académie.